

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 septembre 2014**

Décision n° **B-2014-0241**

commune (s) : Corbas

objet : Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 61, rue de l'Aviation et appartenant à la Société foncière et immobilière Rhône-Alpes (SOFIREL)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 1er septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 9 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Guillemot), M. Brachet (pouvoir à M. Le Faou), Mme Cardona (pouvoir à M. Abadie), M. Chabrier.

Absents non excusés : Mme Frih, M. Lebuhotel.

Bureau du 8 septembre 2014**Décision n° B-2014-0241**

commune (s) : Corbas

objet : **Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 61, rue de l'Aviation et appartenant à la Société foncière et immobilière Rhône-Alpes (SOFIREL)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Communauté urbaine de Lyon envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain située 61, rue de l'Aviation à Corbas, appartenant à la Société foncière et immobilière Rhône-Alpes (SOFIREL) et nécessaire à l'élargissement de la rue de l'Aviation selon l'emplacement réservé (ER) n° 15 au plan local d'urbanisme (PLU).

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu, libre de toute location ou occupation, d'une superficie de 22 mètres carrés cadastrée BP 170. Cette parcelle est issue du lotissement Allée des Pensées selon un permis d'aménager n° PA 69273 11 00002 du 21 mars 2011.

Aux termes du compromis, ce terrain serait acquis à titre purement gratuit ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, l'acquisition à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 61, rue de l'Aviation à Corbas, cadastrée BP 170 pour une superficie de 22 mètres carrés, appartenant à la Société foncière et immobilière Rhône-Alpes SOFIREL, et nécessaire à l'élargissement de la rue de l'Aviation.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° OP09O1632, le 13 janvier 2014 pour la somme de 1 000 000 € en dépenses.

4° - Cette acquisition, à titre gratuit, fera l'objet des mouvements comptables suivants : en dépenses : compte 2112 - fonction 822 et en recettes : compte 1328 - fonction 822 - exercice 2014.

5° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 2112 - fonction 822, pour un montant de 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 septembre 2014.